

**Villes et régions :  
un pacte contre la  
violence sexuelle  
envers les enfants**



**Contribution du  
Congrès des pouvoirs  
locaux et régionaux à la  
Campagne UN sur CINQ  
du Conseil de l'Europe**

11 mars 2013

Dans le cadre de sa contribution à la campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe, le Congrès appelle les collectivités territoriales à adhérer massivement au « Pacte des villes et régions ».

Ce pacte, lancé par le Congrès en 2012, comprend une liste d'initiatives et de politiques à mettre en œuvre pour lutter contre la violence sexuelle envers les enfants. Ces propositions sont basées sur le principe des quatre « P » : prévention des abus, protection des victimes, poursuite en justice des coupables et participation des enfants.

**Une plateforme web** a été spécifiquement développée afin de faciliter le partage d'informations et de bonnes pratiques, et de promouvoir, à l'échelle européenne, les actions territoriales en matière de lutte contre la violence sexuelle envers les enfants.

Les villes et les régions, mais aussi les associations d'autorités locales et régionales et d'autres organisations sont invitées à s'inscrire pour le pacte sur la plateforme web et à faire connaître les politiques et les initiatives qu'elles mettent en œuvre.

**Grâce à un accès personnel**, les élus, les collectivités et les associations peuvent partager leurs initiatives et poster directement leurs contenus. Elles disposent ainsi d'une page web ergonomique mettant en valeur, au niveau européen, leurs activités.

**En seulement deux étapes adhérez au pacte**, via la plateforme web :

1. Remplir le formulaire d'inscription en ligne qui génère automatiquement la création d'un compte avec un identifiant de connexion basé sur votre email et un mot de passe.
2. Soumettre, via ce compte, les initiatives et activités mises en œuvre

**[www.coe.int/congress-pact/fr](http://www.coe.int/congress-pact/fr)**



**Contact :**

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe  
Joanne Hunting - [congress.oneinfive@coe.int](mailto:congress.oneinfive@coe.int)

**ADHEREZ au pacte**  
via la plateforme web  
dédiée aux initiatives des  
collectivités et des  
associations



**Plateforme web**  
**UN sur CINQ :**  
  
Comment ça marche ?

**ETAPE 1 :** Sélectionner un profil (collectivités territoriales OU Associations/Organisations) et remplir le formulaire d'inscription en ligne qui génère automatiquement la création d'un compte avec un identifiant de connexion basé sur votre email et un mot de passe.

**Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants**  
Contribution du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux

Site du Congrès | Retour à UN sur CINQ | English version

The Congress  
Le Congrès

Accueil Inscription Newsletter Se connecter

Filtrer par : Pays Catégorie

**Inscription**

Pour vous inscrire au pacte, il suffit de sélectionner l'un des deux profils ci-dessous et de compléter le formulaire d'inscription correspondant.

Dans le cas où vous rencontreriez des difficultés pour vous inscrire ou pour administrer votre compte, veuillez contacter [saida.theophile@coe.int](mailto:saida.theophile@coe.int) ou par téléphone +33 (0)3 90 21 48 95.

Pour vous inscrire, cliquez sur le profil de votre choix

**Collectivités territoriales**

Les autorités locales et régionales qui s'inscrivent au pacte s'attacheront aux objectifs du Congrès visant à sensibiliser le public et à créer les structures nécessaires pour faire face à la question de la violence et de l'abus sexuel des enfants. Elles s'engagent à mettre en œuvre autant d'actions énumérées dans le pacte, ou bien toutes autres actions qui aideront le Congrès à atteindre son objectif.

**Associations / Organisations**

Les organisations de la société civile (associations, ONG, associations nationales de collectivités locales et régionales, ...) qui s'inscrivent au pacte s'attacheront aux objectifs du Congrès dans sa lutte contre la violence et l'abus sexuel des enfants. Elles s'engagent à œuvrer, y compris en coopération avec les collectivités locales et régionales, à mettre en œuvre autant d'actions énumérées dans le pacte, ou bien toutes autres actions qui aideront le Congrès à atteindre son objectif.

**ETAPE 2 :** Soumettre, via ce compte, les initiatives et activités mises en œuvre qui seront publiées sur une page web dédiée.

**EUROPE** Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

**Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe**

« Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe » contribue aux dimensions locale et régionale de la campagne UN sur CINQ - une campagne paneuropéenne coordonnée par le Conseil de l'Europe - en tant que « Association partenaire »

Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe est une assemblée politique paneuropéenne composée de 636 élus – conseillers régionaux et municipaux, maires et présidents de région – représentant plus de 200000 collectivités de 47 pays européens.

Il a pour mission de promouvoir la démocratie territoriale, d'améliorer la gouvernance locale et régionale et de renforcer l'autonomie des collectivités. Le Congrès du Conseil de l'Europe veille, en particulier, à l'application des principes contenus dans la Charte européenne de l'autonomie locale. Il encourage les processus de décentralisation et de régionalisation ainsi que la coopération ...

[Lire la suite »](#)

**Associations / Organisations**

**Site web** [www.coe.int/congress](http://www.coe.int/congress)

**Stratégie globale**

**Politiques et stratégies : Plan d'action stratégique du Congrès**  
n/a

**Politiques et stratégies : Pacte des villes et des régions contre la violence sexuelle envers les enfants**  
n/a

Map showing the location of the Congress in Poland (Polska) near Gdansk.